

qui laisse une mortalité de 115 parmi les personnes au-dessus de ce cet âge. Ces chiffres sont désolants. L'effrayante mortalité des enfants au-dessous d'un an doit attirer sans cesse notre attention. En présence d'une pareille hécatombe de nouveaux-nés, on doit se demander si les causes qui la produisent sont capables d'être évitées.

Quoique nous ayons déjà signalé maintes et maintes fois la cause principale de la mortalité des enfants du premier âge, on nous permettra de revenir encore une fois sur ce sujet dont l'importance est capitale.

*L'alimentation prématurée*, on ne saurait trop le répéter est la principale cause de l'excessive mortalité des enfants. Depuis longtemps les philosophes, les moralistes ont insisté sur l'importance du régime chez le nouveau-né. de leur côté les médecins s'appuyant sur les données de la physiologie répètent que les enfants, pendant les premiers mois de leur vie, ne doivent prendre que du lait et cependant que d'infractions à cette règle, dont l'oubli ou l'ignorance cause, tous les jours, un si grand nombre de victimes !

“ La question de la mortalité des enfants, a dit M. Husson, est non-seulement une question d'humanité, elle est encore une question d'Etat. ” Elle mérite en effet l'attention la plus sérieuse de la part de nos gouvernants. En aucun pays, croyons-nous, la mortalité n'est aussi considérable chez les enfants au-dessous d'un an. N'est-il pas du devoir du gouvernement d'en rechercher les causes et de prendre les moyens d'y remédier ? N'est-il pas de son intérêt de s'enquérir si la mortalité des enfants-trouvés pourrait être affaiblie ?

On passe des lois pour la protection des oiseaux, est-ce que les enfants méritent une moindre part d'attention ? On dépense des sommes considérables pour faire venir d'Europe des immigrants dont les idées ne sont, que trop souvent, en conflit avec celles de la majorité de notre population. ne serait-il pas préférable de prendre les moyens de conserver nos propres enfants et d'en faire, par une bonne éducation, des citoyens utiles à la religion et à la patrie ?

On a créé la *Société protectrice des animaux*, ne serait-il pas utile d'enrôler sous le même étendard tous ceux qui comprennent l'importance de conserver à la patrie les enfants nés sur son sol, de créer enfin une *Société protectrice de l'enfance* ?

Dans l'intérêt de la morale, dans l'intérêt de l'humanité, dans l'intérêt du pays enfin, dont la population est la véritable force, il faut prendre, sans retard, les moyens de sauver la vie à ces milliers d'enfants qui pavent les cimetières de nos villes et de nos villages.

Ici, le corps médical a une belle et grande mission à remplir. Il lui appartient de faire disparaître les préjugés funestes à l'enfance, de se mettre à la tête de cette œuvre patriotique, d'inaugurer enfin le mouvement qui doit mettre un terme à ce massacre des innocents.